

LE MAIRE et LES ADJOINTS

Les adjoints vous reçoivent en mairie, le samedi
de 10 heures à 11 heures 30

M. le Maire reçoit sur rendez-vous au 03.21.07.55.05

FEVRIER 2014

Samedi 1er	Alain DUFÉtel
Samedi 8	Michel BOILDIEU
Samedi 15	Alain DUFÉTEL
Samedi 22	Christophe CUISINIER
Samedi 1er/03	Michel BOILDIEU



DUISANS INFORMATIONS

site : www.duisans.fr

Pensez à vous inscrire à la newsletter

Samedi 11 janvier s'est déroulée au foyer rural la traditionnelle
cérémonie des vœux.

Vous avez été nombreux à venir
partager ce moment convivial.

Voici un extrait du discours d'Eric
Poulain, Maire, lors de cette
soirée.

« Pourquoi le nier l'année 2014
commence sous le signe de la
morosité, le chômage, la précarité,
la perte des repères et la confiance
dans l'avenir sont des réalités de
notre vie quotidienne.

Plus que jamais dans ce contexte,
la commune doit apparaître
comme un rempart, un espoir. Elle
est la cellule d'expression de la
solidarité, de la proximité. Le lieu
où le lien social doit se tisser plus
aisément, où la convivialité qui
rend notre quotidien meilleur doit
s'épanouir.

Nous nous y employons chaque
jour avec l'action des élus, le travail
des services municipaux,
l'intercommunalité et bien sûr le
rôle plus que jamais irremplaçable
de notre tissu associatif.

Je ne vous énumérerai pas la liste
des travaux et aménagements
effectués les années précédentes,
mais sachez que tout a été réalisé
dans un équilibre constant de
notre budget.

Notre mission c'est aussi de vous
offrir des perspectives, de tracer
un chemin, une vision au delà de la
conjuncture du moment pour
donner confiance en l'avenir :

- pour l'emploi avec notre zone
d'activités.



- pour les jeunes
- pour les moins jeunes
- pour les personnes âgées

Le travail, le goût de l'effort, le
respect des autres, de
l'environnement, le service de
l'intérêt général sont des
fondamentaux de notre commune.
Cette approche de la commune
doit permettre de relever ces défis
qui imposent équilibre et vision
d'intérêt général.

J'ai pu compter sur la prise de
conscience et la mobilisation des
duisanaïses et duisanaïses, aussi je
remercie :

- chaque bénévole qui s'implique
- chaque association qui contribue
à la vie du village
- chaque duisanaïse qui embellit et
dynamisme le village
- chaque membre du conseil
municipal

- chaque pompier volontaire
toujours disponible
- chacun des agents municipaux
qui sont le premier relais de
l'action municipale, auprès de
toute la population.

Je formule des vœux de prospérité
pour tous, que chacune et chacun
connaisse des conditions
matérielles suffisantes pour cette
nouvelle année.

Je formule des vœux de réussite
dans tous vos projets individuels,
familiaux et professionnels.
Au nom du Conseil Municipal, à
chacune et chacun d'entre vous,
tous vos proches je présente mes
meilleurs vœux pour 2014. »

BLOC NOTES

MAIRIE DE DUISANS

☎ 03.21.07.55.05 - Fax : 03.21.07.60.45
e-mail : contact@duisans.fr
site : www.duisans.fr

Ouverte du Lundi au Vendredi
de 8 heures 30 à 12 heures
et de
14 heures à 17 heures 30

MÉDIATHÈQUE

☎ 03.21.15.76.11

En période scolaire : le mercredi de 9 h 45 à 12 h 00
et de 15 h 30 à 17 h 30
Et le samedi de 9 heures 45 à 12 heures

En période de vacances scolaires :
le mercredi de 9 heures 45 à 12 heures

SERVICES D'URGENCE

POMPIERS → 18 SAMU → 15
Centre Hospitalier d'Arras → 03.21.21.17.60
CENTRE ANTI-POISON → 0825.81.28.22
Sos MAINS → 03.20.95.75.00
Gendarmerie (Beaumetz les Loges) → 03.21.55.22.17

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA PORTE DES VALLÉES

12 Chemin des Fresnaux 62123 HABARCO
☎ 03.21.22.24.66

Ouverte du Lundi au Vendredi de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures 30

SYNDICAT DES EAUX DE LA VALLÉE DU GY et de la SCARPE

34 Rue Principale 62123 MONTENESCOURT
☎ 03.21.48.61.85

Ouvert les Lundi, Mardi et Vendredi après-midi

PAROISSE

Messes de Février

Agnez les Duisans	Samedi 1er à 19h00
Rivière	Dimanche 2 à 10h00
Marœuil	Dimanche 2 à 11h00
Beaumetz les Loges	Samedi 8 à 19h00
Rivière	Dimanche 9 à 10h00
Marœuil	Dimanche 9 à 11h00
Duisans	Samedi 15 à 19h00
Rivière	Dimanche 16 à 10h00
Marœuil	Dimanche 16 à 11h00
Berneville	Samedi 22 à 19h00
Rivière	Dimanche 23 à 10h00
Marœuil	Dimanche 23 à 11h00

AGENDA DU MOIS

Mercredi 5 à 14h00 ⇒ Groupe Vocal L' arc en ciel au Foyer Rural
Lundi 10 à 16h00 ⇒ Club Astronomie à la Médiathèque
Vendredi 14 de 10h00 à 11h30 ⇒ Séance du Relais Assistantes Maternelles au Foyer Rural
Mercredi 19 à 14h00 ⇒ Groupe Vocal L' arc en ciel au Foyer Rural
Du Lundi 24 au Vendredi 7 mars ⇒ Centre de Loisirs d'Hiver au Foyer Rural
Samedi 22 à 18h00 ⇒ Assemblée Générale de la Société de Pêche la Fario du Gy au presbytère
Vendredi 28 de 10h00 à 11h30 ⇒ Séance du Relais Assistantes Maternelles au Foyer Rural

VIE PRATIQUE

Recensement Militaire

Tous les jeunes (garçons et filles) nés en mars 1997 doivent se faire recenser en mairie avant le 31 mars munis du livret de famille des parents.

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée défense et citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). L'ordre de convocation parvient dans les 45 jours environ de la date de la session retenue. La participation y est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave...). En cas de difficultés sur la date proposée, il convient, dans un délai de 15 jours, de prendre contact avec le bureau ou centre de service national afin de fixer une nouvelle date.

NOUVEAU

M. et Mme LEMAIRE de Gouy en Ternois



sont présents tous les Jeudis
de 15h à 20h sur la place de l'Eglise.



Vente de fruits et légumes et de poulets rôtis.

À NOTER DÈS MAINTENANT

Samedi 8 mars dès 9h30 ⇒
Journée Poker au Château de Clairefontaine

Dimanche 18 mai ⇒
31ème Fête des Fleurs

INFO DU SMAV

Déchèterie

Depuis le 01 janvier 2014, les déchèteries mobiles ne sont plus installées sur les communes.

Les habitants devront se rendre aux déchèteries gérées par le SMAV.

Les plus proches de la Commune sont :
Marœuil, rue Curie
et Dainville, Avenue de l'Hippodrome



Les horaires sont :
De 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h30
(en période estivale jusque 19h00)



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Médiathèque

La rencontre "Mamies-Mamans-Nounous-Bébés" de janvier n'a compté que 2 participants "tout-petits". Ils ont cependant réalisé chacun une superbe couronne des rois à l'aide de carton, de brillants et de gommettes.

La prochaine rencontre "tout-petits" aura lieu le Mardi 11 Février 2014 vers 9 h00 / 9 h15.

Courant février, nous procéderons au changement des CD et des DVD auprès de la Médiathèque Départementale.

UN AUTEUR, UN LIVRE, UN LECTEUR
GALADIO de Didier DAENINCKX Editions Gallimard 2010

" Je vous invite à découvrir la vie qu'a dû subir GALADIO durant l'époque où le nazisme était florissant en Allemagne. Il se fait que GALADIO est métis, né de mère allemande et de père sénégalais. A la suite des prescriptions raciales édictées par la propagande nazie, la vie de GALADIO devient bientôt insoutenable à l'instar de celle de la population juive.

Les humiliations, les brimades, le mépris, le rejet deviennent son quotidien et c'est avec émotion que nous partageons les sentiments qu'il éprouve.

Après bien des avatars, il parvient à s'échapper et à rejoindre BAMAKO au Mali. Mais là ne s'arrête pas son histoire... "

Francis BONNAVE

VIE SPORTIVE

E.S.D.

Samedi 11 janvier - Critérium Fédéral

Alexandre CONSTANT = 4ème
Hugo DENIS = 9ème
Arthur BOUQUANT = 12ème
Florian STOLARZ = 16ème
Alexis DENIS = 18ème

Dimanche 19 janvier - Départementale

ST LAURENT / DUISANS 2 = 10/4
PONT A VENDIN / DUISANS 1 = 15/5

Samedi 18 janvier - Championnat Jeunes

DUISANS 2/ DUISANS 3 = 3/2
DUISANS 2/ ST LAURENT = 3/2
DUISANS 3 /ARRAS TT = 3/2
DAINVILLE / DUISANS 4 = 4/1



Dimanche 26 janvier - Top détection Régional à PROVILLE

Deux joueurs participent à cette journée
Année 2004 : Maxime CONSTANT = 1er
Année 2006 = Arthur BOUQUANT = 2ème
Ils se sont qualifiés pour le top zone (Régions) qui se déroulera à BRETEUIL sur NOYE dans l'Oise les 22 et 23 mars.

Félicitations à nos deux jeunes.

OVALE DY GY

Pas de rencontre en janvier à cause des conditions climatiques.

Mais retenez les dates pour le mois de février:

- le 16 février à Lille contre l'IRIS
- le 23 février à Duisans contre Grande Synthe



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

La chorale

« La chorale L'Arc en ciel Duisanais est endeuillée !

Nous avons perdu Paulette, l'ainée de notre groupe ! Elle était soprane, musicienne et tout à fait engagée dans notre association. C'était une petite « bonne » femme dynamique, courageuse, aimante, avec une envie de vivre extraordinaire ! Au concert de Noël, à l'EHPAD d' Achicourt, le 18 décembre dernier, nous l'avons mise à l'honneur et elle avait accepté de chanter seule, sans partition, 3 extraits d'opérettes qu'elle aimait et nous en avons tous été gratifiés ! Merci Paulette d'avoir pu te rencontrer ! »

Si vous aussi, avez l'envie de vous intégrer dans notre chorale, merci de contacter l'animatrice Me Boinet-Verrecas : elianeverrecas@gmail.com ou portable : 06 84 45 26 47.

La danse contemporaine

Toute l'équipe de l'association de Danse Contemporaine prépare avec motivation et entrain le prochain spectacle de Danse de Duisans.

Si vous souhaitez vous joindre à nous il est toujours temps.

Astronomie

En ce moment l'astre à ne pas manquer c'est la planète Jupiter.

Elle apparaît dans les Gémeaux. Elle est au dessus de l'horizon pendant 16 heures par jour. Levée dès 13h, visible dès 17 h vers l'Est, on la trouve à 21 heures dans le Méridien Sud et elle disparaît à l'Ouest au petit matin. Pas moyen de se tromper, c'est le point le plus brillant du ciel.

Pour peu que l'on possède une bonne paire de jumelles, il ne faut pas manquer d'observer également ses quatre principaux satellites. Ils sont alignés avec la planète. Selon leur position autour de Jupiter on peut n'en voir que 3, voire 2, plus rarement moins : cela s'explique par le fait qu'au cours de leur révolution, certains passent dans l'ombre de la planète ou encore devant ou derrière elle.

En étudiant depuis l'Observatoire de Paris, nouvellement créé par Louis XIV, les éclipses de Io, le satellite le plus proche de Jupiter, le Danois Ole Romer constata qu'elles ne se produisaient pas aux instants prévus par les calculs théoriques. Les décalages observés étaient dus qu'au fait qu'il faut un certain temps à la lumière pour nous parvenir. Il entreprit alors la première évaluation de sa vitesse.

La prochaine réunion du club d'Astronomie aura lieu
Lundi 10 février à 16 heures à la Médiathèque de Duisans

VIE DE LA COMMUNE

La Société de Pêche de Duisans - « La Fario du Gy »

L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 22 février à 18h00 au presbytère.

Toutes les personnes de Duisans désirant faire partie de la Société de Pêche pourront s'inscrire.

Les cartes des sociétaires seront délivrées ce jour.



La période d'ouverture de la pêche (pour les cours d'eau et plans d'eau de 1ère catégorie) est fixée : du samedi 8 mars au dimanche 21 septembre 2014 inclus.

La pêche ne peut s'exercer plus d'une demi-heure avant le lever du soleil, ni plus d'une demi-heure après son coucher.

Les heures de lever et de coucher du soleil seront celles indiquées dans le calendrier de la Poste.

Duisans, la Fario du Gy, 1er empoissonnement le Samedi 29 mars (50 kgs)



VIE DE LA COMMUNE



LOTO



FOYER RURAL de
DUISANS

FEPJ

de
L'ÉCOLE

CAMILLE
CORROT

D
I
M
A
N
C
H
E
1
0
F
E
V
R
I
E
R
2
0
1
4



Ouverture des portes à 12h30,
début des jeux à 14h00



Cartons :

2 cartons : 3 euros
7 cartons : 10 euros
12 cartons : 15 euros

Buvette, café, Sandwichs,
Croques, Pâtisseries

TV,
Pass 4 j Main Square
Vélo,
Smartphone,
Tablette tactile
MP4

Chèques- cadeaux
Bons d'achats
Places Aqualud
Places Arlette Gruss
Electroménagers,
Champagne,
....

ÉLECTIONS MUNICIPALES

ÉLECTEURS



ÉLECTEURS Ce qui va changer

Votez : un geste citoyen



ÉLECTIONS MUNICIPALES

QUI VA-T-ON ÉLIRE LES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014 ?

Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

Si vous êtes dans une commune de 1 000 habitants et plus, vous allez également élire vos conseillers communautaires.

Les conseillers communautaires représentent votre commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre auquel elle appartient, c'est-à-dire votre communauté de communes, communauté d'agglomération, syndicat d'agglomération nouvelle, communauté urbaine ou métropole. Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

COMMUNE DE 1 000 À 3 499 HABITANTS

Le mode de scrutin change dans votre commune. Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

Nouveau :

- > Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- > Déclaration de candidature obligatoire
- > Impossibilité de voter pour une personne non candidate
- > Interdiction du panachage - changement de mode de scrutin
- > Élection des conseillers communautaires



ÉLECTIONS MUNICIPALES

QUI PEUT VOTER LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct.

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes Français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

PEUT-ON VOTER PAR PROCURATION ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

Si vous êtes dans une commune de 1 000 habitants ou plus, cette personne votera à votre place par un même vote aux élections municipales et communautaires.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations :
www.interieur.gouv.fr
Rubrique Élections



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA PORTE DES VALLEES



CENTRE DE LOISIRS HIVER 2014



De 3 ans à 12 ans



Du Lundi 24 février au Vendredi 7 mars 2014
à DUISANS



THEME : L'EXPRESSION

INSCRIPTIONS et RENSEIGNEMENTS

Sur le site : laportedesvallees.fr remplir le téléformulaire mis en page d'accueil

Par téléphone : Si vous n'avez pas accès à internet au 03.21.22.69.19

Auprès de Céline LHERBIER